

Crouy-sur-Ourcq, le 28/11/2017

Monsieur et Madame MIOT Philippe

2 rue du bois Belleau

Crouy- sur-Ourcq

A

Madame le Commissaire enquêteur,

Objet : PLU de CROUY-sur-OURCQ

Madame,

Sur le bulletin municipal, l'information sur le Plu se limite à 2 pages. Tous les habitants n'ont pas internet, ni le temps pour rechercher toutes les informations sur le site de la Mairie.

Suite aux informations découvertes, la notion du « BIEN VIVRE A CROUY » semble avoir beaucoup évoluée pour la municipalité depuis 2014.

Pour conserver **l'Harmonie du VILLAGE** sur **AUa**, ne pourrait-t-on pas prévoir 18 à 20 pavillons traditionnels avec jardins **pour conserver un « poumon vert »**, dans ce secteur.

Sur **AUb**, nous sommes surpris que l'on puisse si près du donjon, **CONSTRUIRE et de PLUS des IMMEUBLES en ZONE HUMIDE** : l'accès à l'intérieur du donjon se fait sur une grille sous laquelle on découvre l'eau.

D'autre part qui financera les dépenses pour l'accueil de cette nouvelle population (90 logements) :

• Les structures nécessaires :

Assainissement

Renforcement de l'éclairage public

Renforcement du réseau de téléphonie

Renforcement de la station dépuraton

Agrandissement des écoles, restaurant scolaire et Centre de loisirs

Créations de nouveaux parkings

Etc...

• Les emplois supplémentaires d'employés municipaux

Enfin comment vont –être gérés

Les problèmes de circulation, déjà difficile au centre du village

Les problèmes de sécurité

Le manque de médecins

Vous remerciant de l'attention portée à **notre refus du PLU dans sa forme actuelle**, recevez Madame, nos respectueuses salutations.

Monsieur et Madame MIOT

